Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 13 (1933)

Heft: 4

Nachwort: Conclusion

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCLUSION

L'interdépendance des industries horlogères suisse et française est un fait indéniable, mais

trop souvent méconnu.

Si la France constitue un débouché fort intéressant pour la vente des montres suisses, la France est avant tout un gros acheteur de pièces détachées d'horlogerie de provenance suisse; les pièces détachées sont utilisées par l'industrie horlogère de la France et entrent pour une grande part dans la fabrication des montres françaises.

En 1931, les pièces détachées d'horlogerie représentaient les 47 % des exportations totales de l'industrie horlogère suisse à destination de la France. D'après les statistiques de 1932, dont les données ne sont encore que provisoires, cette proportion aurait encore augmenté l'année dernière et aurait atteint 52 %. Ainsi, l'importance des exportations de Suisse en France de pièces détachées d'horlogerie aurait dépassé celle des exportations de montres finies.

En chiffres ronds, les exportations d'horloge-rie suisse en France en 1931 et 1932 ont été les suivantes (en millions de francs suisses) :

	1001	1002
Pièces détachées d'horlogerie	5,7	4,4
Montres finies (y compris les hor- loges, etc.)	6,3	4,1
Totaux	12	8.5

Ces exportations de pièces détachées d'horlogerie de Suisse en France en 1932 représentent environ les 60 % des importations totales de

pièces détachées d'horlogerie étrangère en France; c'est dire le rôle prépondérant joué dans pièces la fabrication horlogère française par l'industrie suisse des ébauches et l'on est tenté de préten-dre que toute montre de fabrication française comporte une ou plusieurs pièces de fabrication suisse.

Il n'en faut pas plus pour démontrer l'interdépendance des industries horlogères de la Suisse et de la France; la prospérité de l'une dépend de la prospérité de l'autre et il est dans leur intérêt commun de poursuivre la politique de collaboration qui inspira la Convention de Besançon — incorporée dans l'Accord commercial francosuisse du 21 janvier 1928 — et qui présida de tous temps à l'activité du Comité franco-suisse de l'Horlogerie.

La France et la Suisse ont pu, tout particuliè-rement dans le domaine de l'horlogerie, faire un grand pas en avant sur le chemin d'une entente économique internationale, mais il y a encore beaucoup à réaliser; il faut espérer que nous poursuivrons dans cette voie et la Revue Economique Franco-Suisse aura fait œuvre utile en rappelant que cette question est plus que jamais à l'ordre du jour.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu collaborer à la partie rédactionnelle et à la partie publicitaire de ce numéro de notre revue dont le tirage a été exceptionnellement augmenté afin d'en permettre une plus grande diffusion, tout particulièrement dans les milieux horlogers français.

RÉD.

